Saint Pierre EN FAUCIGNY

# LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
# CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2024

- Le PV de la séance du Conseil Municipal du 03 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité et publié sur le site internet et la borne de la Mairie, affiché à l'extérieur de la Mairie et mis à disposition du public.

| N° de la DÉLIBÉRATION | INTITULÉ DE LA DÉLIBÉRATION | DÉCISION |
|---|---|---|
| N°DCM2024-53 | Foncier : Convention de portage foncier proposé par l'EPF74 dans le cadre du droit de préemption exercé sur le terrain 411 avenue de la République, suite au constat de carence au titre de la loi SRU | - Approuve la convention de portage foncier proposé par l'EPF74 dans le cadre du droit de préemption exercé sur le terrain 411 avenue de la République, suite au constat de carence au titre de la loi SRU |
| N°DCM2024-54 | Zones d'accélération pour les énergies renouvelables (ZAER): Avis conforme sur la cartographie du référent préfectoral | - Donne un avis favorable au projet d'arrêté préfectoral portant arrêt de la cartographie des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables sur le territoire de la Haute-Savoie ainsi que la cartographie des zones retenues à l'échelle de la commune. |
| N°DCM2024-55 | Travaux de confortement et mise en conformité des systèmes d'endiguement du Borne : Avis sur le dossier d'enquête publique préalable à l'autorisation environnementale | - Émet un avis favorable sur le dossier présenté par le SM3A portant sur la demande d'autorisation environnementale et la déclaration d'intérêt général pour les travaux de confortement et mise en conformité des systèmes d'endiguement du Borne sur les communes de Bonneville et Saint-Pierre-en-Faucigny. |
| N°DCM2024-56 | Vidéo-protection : suite à donner à l'étude réalisée par le cabinet ASVITEC | - Décide de reporter le vote lors d'un prochain conseil municipal, après avoir reçu des précisions de la part de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage. |
| N°DCM2024-57 | Construction du groupe scolaire de Toisinges : attribution des marchés de travaux des lots 2 à 21 | - Décide de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et attribuer les marchés de travaux aux entreprises pour la construction du groupe scolaire de Toisinges |
| N°DCM2024-58 | Construction du groupe scolaire de Toisinges : Avenant au marché de maîtrise d'œuvre fixant le coût prévisionnel des travaux et le forfait définitif de rémunération | - Valide le montant de l'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux à 8 981 390 € HT pour la construction du groupe scolaire de Toisinges et le forfait définitif de rémunération à 1.102.584,19 € HT. |
| N°DCM2024-59 | Règlements de fonctionnement du Parc et de la villa COHENDIER | - Approuve les deux règlements de fonctionnement du Parc et de la villa COHENDIER |
| N°DCM2024-60 | Tarification de la villa Cohendier | - Approuve les tarifs pour le Centre d'Interprétation de la Villa Cohendier. |
| N°DCM2024-61 | Subvention exceptionnelle : Grand prix cycliste de St Pierre en Faucigny du 29/9/2024 | - Approuve la subvention exceptionnelle pour le Grand prix cycliste de St-Pierre en Faucigny du 29/09/2024 |
| N°DCM2024-62 | Foncier : Convention de servitudes ENEDIS – Antenne Relais route d'Arenthon | - Accorde la convention de servitudes avec ENEDIS pour l'occupation des parcelles AH126 et AE 134, route d'Arenthon, appartenant à la commune |
| N°DCM2024-63 | Foncier : Convention de servitudes ENEDIS – rue des Savoie | - Accorde la convention de servitudes avec ENEDIS pour l'occupation de la parcelle B4347, rue des Savoie, appartenant à la commune |
| N°DCM2024-64 | C.C.P.R. : Rapport d'activités 2023 | - Prend acte du Rapport d'activités 2023 de la C.C.P.R. |
| N°DCM2024-65 | Personnel : Mise à jour du tableau des effectifs | - Approuve les modifications du tableau des effectifs du personnel communal. |
| N°DCM2024-66 | Personnel : Recrutement de vacataire | - Autorise le recrutement d'un vacataire pour effectuer la distribution du Saint-Pierre Info auprès des administrés (ou des habitants de la commune) pour une durée de 5 jours par vacation. |
| N°DCM2024-67 | Personnel : Décret statutaire Police Municipale | - Décide d'instaurer l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) pour la filière police municipale. |

Publié le -- septembre 2024

Le Maire,
Marin GAILLARD

MAIRIE de ST-PIERRE-en-FAUCIGNY 74 (Haute-Savoie)

Le Secrétaire,
Alexandre CHUARD